

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais d'appartement	14

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR** au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 31 juillet 2021.

Mta CPA inc. ¹

Brossard
Le 29 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A147067

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****3**

	2022 \$	2021 \$
PRODUITS		
Subventions gouvernementales (note 4)	304 675	205 480
Frais de programme pour résidents	130 540	122 482
Autres revenus (note 5)	<u>53 433</u>	<u>61 378</u>
	<u>488 648</u>	<u>389 340</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	162 803	160 035
Frais d'appartement (annexe A)	126 917	122 876
Support aux résidents et programmes	58 548	42 160
Fournitures et frais de bureau	10 910	13 715
Télécommunications	2 590	3 480
Honoraires professionnels	2 480	-
Loyer	2 400	1 100
Frais pour collectes de fonds	1 953	1 476
Publicité et promotion	1 852	1 972
Déplacements	1 219	1 207
Assurances	966	1 853
Amortissement des immobilisations	<u>5 976</u>	<u>5 173</u>
	<u>378 614</u>	<u>355 047</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	110 034	34 293
AUTRES CHARGES		
Perte pour falsification	<u>-</u>	<u>(5 125)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>110 034</u>	<u>29 168</u>

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

4

				2022	2021
	Projets spéciaux \$	Investi en immo- bilisation \$	Non affectés \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	-	18 710	185 584	204 294	175 126
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(5 976)	116 010	110 034	29 168
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	-	12 873	(12 873)	-	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 3)	40 000	-	(40 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	40 000	25 607	248 721	314 328	204 294

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR**BILAN****31 MARS 2022****5**

	2022 \$	2021 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	191 569	68 900
Débiteurs (note 6)	39 577	18 508
Frais payés d'avance	14 864	-
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 7)	<u>52 781</u>	<u>-</u>
	298 791	87 408
PLACEMENTS (note 7)	45 395	98 176
DÉPÔT	2 500	-
IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>25 607</u>	<u>18 710</u>
	<u>372 293</u>	<u>204 294</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	10 879	-
Apports reportés (note 10)	<u>47 086</u>	<u>-</u>
	<u>57 965</u>	<u>-</u>
ACTIF NET		
PROJETS SPÉCIAUX	40 000	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	25 607	18 710
NON AFFECTÉ	<u>248 721</u>	<u>185 584</u>
	<u>314 328</u>	<u>204 294</u>
	<u>372 293</u>	<u>204 294</u>

Pour le conseil d'administration,
_____, administrateur
_____, administrateur

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****6**

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	110 034	29 168
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	<u>5 976</u>	<u>5 173</u>
	116 010	34 341
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(21 069)	(18 508)
Frais payés d'avance	(14 864)	-
Créditeurs	10 879	(5 486)
Apports reportés	<u>47 086</u>	<u>-</u>
	<u>138 042</u>	<u>10 347</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(41 620)
Acquisition d'immobilisations	(12 873)	(3 673)
Augmentation d'un dépôt	<u>(2 500)</u>	<u>-</u>
	<u>(15 373)</u>	<u>(45 293)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	122 669	(34 946)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>68 900</u>	<u>103 846</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>191 569</u>	<u>68 900</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS DE CONSTITUTION ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Havre à Nous / Our Harbour (l'« organisme »), constitué le 9 juillet 2003, en vertu de la Partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec », est un organisme de bienfaisance au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu » et est exempté de l'impôt.

L'objectif de l'organisme est de fournir un programme d'hébergement à long terme avec accompagnement pour des individus atteints de problèmes de santé mentale sur la Rive-Sud.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les passifs pris en charge.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus de l'année 2019) pouvait être classée comme une pandémie. L'annonce a déclenché la mise en œuvre d'une série de mesures de santé publique et d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, y compris la fermeture d'entreprises non essentielles et le confinement des citoyens. Selon l'évolution de la pandémie, de nouvelles mesures peuvent ou seront mises en place.

Au moment de la finalisation de ces états financiers, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de son évolution et son impact sur la situation et les résultats de l'organisme.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons et les subventions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, à l'exception des taxes sur les transactions commerciales, et des placements.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé d'affecter la somme de 40 000 \$ pour financer divers projets spéciaux. La répartition du montant se présente ainsi :

- 25 000 \$ pour le financement du 20e anniversaire de l'organisme et des événements pour remercier les bénévoles;
- 10 000 \$ pour assumer les frais de la retraite annuelle du conseil d'administration;
- 5 000 \$ pour des rénovations mineures des bureaux administratifs.

Ces fonds n'ont pas encore été utilisés au 31 mars 2022.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

4. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

	2022	2021
	\$	\$
CISSS PSOC	101 577	93 137
Gouvernement du Canada - Programme Vers un chez-soi	101 477	79 249
Réseau communautaire de santé et de services sociaux	50 000	-
CISSS PSOC - Aide supplémentaire COVID-19	41 958	24 152
CISSS - Plan d'action interministériel en santé mentale	5 317	-
Gouvernement du Canada - Emploi-été	4 346	7 368
Revenu Québec	-	1 574
	<u>304 675</u>	<u>205 480</u>

5. AUTRES REVENUS

	2022	2021
	\$	\$
Dons des particuliers	26 026	25 917
Dons des entreprises	15 290	16 792
Églises et autres organisations	9 025	7 275
Fondations	2 922	9 788
Revenus d'intérêts	170	1 606
	<u>53 433</u>	<u>61 378</u>

6. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Subventions	16 059	18 508
Dons	15 290	-
Taxes sur les transactions commerciales	8 228	-
	<u>39 577</u>	<u>18 508</u>

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

11

7. PLACEMENTS

	2022 \$	2021 \$
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 0,70 %, échéant en mars 2026	40 000	40 000
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 0,25 %, échéant en juin 2023	5 395	5 395
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 0,65 %, échéant en mai 2022	<u>52 781</u>	<u>52 781</u>
	98 176	98 176
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>52 781</u>	-
	<u><u>45 395</u></u>	<u><u>98 176</u></u>

8. IMMOBILISATIONS

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier et équipement	31 534	14 839	16 695	11 521
Matériel informatique	<u>20 883</u>	<u>11 971</u>	<u>8 912</u>	<u>7 189</u>
	<u><u>52 417</u></u>	<u><u>26 810</u></u>	<u><u>25 607</u></u>	<u><u>18 710</u></u>

9. CRÉDITEURS

	2022 \$	2021 \$
Fournisseurs	5 398	-
Frais courus	3 342	-
Salaires et charges sociales	<u>2 139</u>	-
	<u><u>10 879</u></u>	<u><u>-</u></u>

10. APPORTS REPORTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu une subvention de 49 450 \$ du réseau communautaire de santé et de services sociaux du Québec liée aux dépenses de la 4e vague de la COVID-19 pour son programme : « Vers un chez-soi ». Un montant de 47 086 \$ a été reporté au prochain exercice et sera ajouté aux revenus lorsque les dépenses auront lieu.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux locatifs totalisent 121 146 \$ (97 956 \$ en 2021). Les baux sont renouvelables annuellement.

12. APPORTS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

Les bénévoles consacrent environ 4 525 heures par année (4 399 heures en 2021) pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. De plus, l'organisme reçoit des dons en fournitures, tel que des biens meubles pour les appartements loués. Puisqu'il est difficile d'évaluer la juste valeur de ces heures de travail et des dons reçus, aucun montant n'est comptabilisé à l'état des résultats de l'organisme.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des dons et des subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de ses apports reportés. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des créiteurs et des apports reportés.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

LE HAVRE À NOUS / OUR HARBOUR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

14

	2022	2021
	\$	\$
ANNEXE A - FRAIS D'APPARTEMENT		
Loyer	82 914	79 487
Électricité	13 920	17 532
Télécommunications	13 003	17 222
Fournitures et entretien	10 310	7 190
Entretien ménager	4 870	1 321
Assurance	1 718	-
Activités des résidents	182	124
	<u>126 917</u>	<u>122 876</u>